



L'abord intra osseux et intra veineux

Réf : GSU008

Durée : 7h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Connaître les indications, recommandations et règles d'asepsie liées à la pose d'une voie veineuse
- › Connaître les recommandations, la physiopathologie, les indications et contre-indications du DIO dans l'abord vasculaire des patients
- › Savoir quand et comment utiliser ces dispositifs par le moyen d'exercices pratiques et de mises en situation concrète

Public*

- › Médecins et infirmiers

Programme

- › Historique du DIO
- › Comparaison IV/DIO : débits de perfusion, temps de mise en œuvre, complications et contre-indications, recommandations françaises et internationales
- › Quand mettre un DIO ou une voie veineuse, quand l'enlever ?
- › DIO et drogues, DIO et remplissage, DIO et ACR
- › Les différents points de ponction IO et IV selon les âges
- › Réussir la pose d'une voie veineuse difficile (revue exhaustive des « astuces du métier »)
- › Revue des matériels existants IV et IO : avantages et inconvénients
- › Ateliers pratiques, échange d'expérience et mises en situations concrètes

Méthodes pédagogiques

- › Analyse des pratiques
- › Cas cliniques
- › Mises en situation
- › Utilisation de matériel
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique...
- › Évaluation par objectif de formation
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

- › Médecin urgentiste

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition